

A.O.T

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.N.E. et R.C.S. Toulouse 538 761 032

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 107 059,85 € :

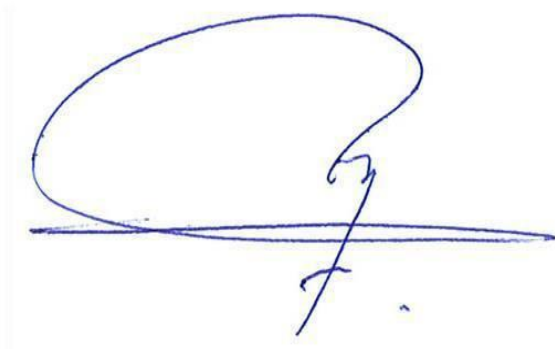
- au compte « report à nouveau » à hauteur de 14 470,33 € ;
- le solde, soit 92 589,52 €, au compte « autres réserves », qui passe ainsi de 404 767,05 € à 497 356,57 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2025.

Le Président
Didier Montegut





A.O.T

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A.O.T

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.O.T,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.O.T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que, votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 200.00	7 200.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	40 336.82	27 631.00	12 705.82	16 742.82	4 037.00	24.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	31 016.00		31 016.00	26 439.00	4 577.00	17.31
	Total II	78 552.82	34 831.00	43 721.82	43 181.82	540.00	1.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 787 905.65		3 787 905.65	2 275 770.58	1 512 135.07	66.44
	Autres créances	4 856 453.66		4 856 453.66	4 154 582.85	701 870.81	16.89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	175 243.31		175 243.31	45 906.35	129 336.96	281.74
	Total III	8 819 602.62		8 819 602.62	6 476 259.78	2 343 342.84	36.18
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 898 155.44	34 831.00	8 863 324.44	6 519 441.60	2 343 882.84	35.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00		50 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000.00				5 000.00	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	404 767.05				404 767.05	
	Autres réserves						
	Report à nouveau	14 470.33		14 470.33			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	107 059.85		409 767.05		302 707.20	73.87
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	552 356.57		445 296.72		107 059.85	24.04
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges	47 000.00 355 307.00		30 000.00 84 534.00		17 000.00 270 773.00	56.67 320.31
	Total III	402 307.00		114 534.00		287 773.00	251.26
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	19 658.74				19 658.74	
	Emprunts et dettes financières diverses	127 496.00		146 243.00		18 747.00	12.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 534 056.26		4 943 804.40		409 748.14	8.29
	Dettes fiscales et sociales	2 789 842.49		846 457.74		1 943 384.75	229.59
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	437 607.38		23 105.74		414 501.64	NS
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	7 908 660.87		5 959 610.88		1 949 049.99	32.70
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 863 324.44		6 519 441.60		2 343 882.84	35.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 908 660.87 5 959 610.88

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	17 596 846.77		17 596 846.77	12 648 128.72		4 948 718.05	39.13
Chiffre d'affaires NET	17 596 846.77		17 596 846.77	12 648 128.72		4 948 718.05	39.13
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 360.59	3 245.79		16 114.80	496.48
Autres produits			2.50	233.93		231.43	98.93
Total des Produits d'exploitation (I)			17 616 209.86	12 651 608.44		4 964 601.42	39.24
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 668 650.91	9 744 557.85		2 924 093.06	30.01
Impôts, taxes et versements assimilés			49 568.36	22 641.73		26 926.63	118.92
Salaires et traitements			3 009 253.78	1 538 697.65		1 470 556.13	95.57
Charges sociales			1 210 695.21	636 874.41		573 820.80	90.10
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 037.00	4 037.00			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			270 773.00	24 297.00		246 476.00	NS
Autres charges			7.23	722.06		714.83	99.00
Total des Charges d'exploitation (II)			17 212 985.49	11 971 827.70		5 241 157.79	43.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			403 224.37	679 780.74		276 556.37	40.68
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	150 552.32		43 125.69		107 426.63	249.10
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	150 552.32		43 125.69		107 426.63	249.10
2. Résultat financier (V-VI)	150 552.32		43 125.69		107 426.63	249.10
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	252 672.05		636 655.05		383 983.00	60.31
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 116.20		50 645.00		49 528.80	97.80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 000.00		30 000.00		13 000.00	43.33
Total VIII	18 116.20		80 645.00		62 528.80	77.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 116.20		80 645.00		62 528.80	77.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	127 496.00		146 243.00		18 747.00	12.82
Total des produits (I+III+V+VII)	17 616 209.86		12 651 608.44		4 964 601.42	39.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 509 150.01		12 241 841.39		5 267 308.62	43.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	107 059.85		409 767.05		302 707.20	73.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes depuis 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2024.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	84 534	270 773			355 307
Autres provisions pour risques et charges	30 000	17 000			47 000
TOTAL	114 534	287 773			402 307
TOTAL GENERAL	114 534	287 773			402 307
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		270 773 17 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 016		31 016
Autres créances clients	3 787 906	3 787 906	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	855	855	
Taxe sur la valeur ajoutée	858 366	858 366	
Groupe et associés	3 995 743	3 995 743	
Débiteurs divers	1 489	1 489	
Charges constatées d'avance	175 243	175 243	
TOTAL	8 850 619	8 819 603	31 016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 659	19 659		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 534 056	4 534 056		
Personnel et comptes rattachés	1 755 200	1 755 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	972 070	972 070		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 423	27 423		
Autres impôts taxes et assimilés	35 150	35 150		
Groupe et associés	127 496	127 496		
Autres dettes	437 607	437 607		
TOTAL	7 908 661	7 908 661		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concession, Brevet, Licence	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 313 033
Autres créances	821
Total	2 313 854

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 659
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 489 500
Dettes fiscales et sociales	2 110 292
Autres dettes	350 824
Total	4 970 275

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	175 243
Total	175 243

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 393 220
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 838 517
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	445 297
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	445 297
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	107 060
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	552 357
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	107 060
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	107 060

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	17 596 847
Total	17 596 847

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	17 596 847
Total	17 596 847

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	38
Ouvriers	27
Total	68

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	150 552	
Dont entreprises liées	150 552	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	252 672	
Résultat exceptionnel (hors participation)	18 116	
Résultat comptable (hors participation)	234 556	127 496

Le taux d'imposition est de 25%.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 348 957€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 80 485€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 6 350€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- CONTRAVENTION	1 116	67120000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	17 000	68750000
Total	18 116	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	6 611
REFACTURATION FORMATION	12 750
Total	19 361

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : AOT													Néant		*	
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations				
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCO	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	7 200	KE		KF			
CORPO	Terrains								KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						Dont Composants		M2		KP		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						Dont Composants		M3		KS		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *								KV	33 064	KW		KX		
		Matériel de transport *								KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	7 273	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *								LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes								LK		LL		LM			
	TOTAL III								LN	40 337	LO		LP			
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T		
		Autres participations								8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés								1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières								1T	26 439	1U		1V	4 577			
TOTAL IV								1Q	26 439	1R		1S	4 577			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	73 976	0H		0J	4 577			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	7 200	1X	7 200		
CORPO	Terrains						IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MG		MI				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	33 064	MO	33 064			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	7 273	MU	7 273			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III						IY		NG		NH	40 337	NI	40 337		
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7		0W		
Autres participations						I0		0X		0Y		0Z				
Autres titres immobilisés						11		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières						12		2E		2F	31 016	2G	31 016			
TOTAL IV						13		NJ		NK	31 016	2H	31 016			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		0K		0L	78 553	0M	78 553			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° AOT en Euros.

Désignation de l'entreprise : AOT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 200	PF		PG		PH	7 200
TOTAL I		RK	7 200	RM		RN		RO	7 200
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 715	QE	3 308	QF		QG	23 023
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 879	QM	729	QN		QO	4 608
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	23 594	QV	4 037	QW		QX	27 631
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	30 794	QP	4 037	QQ		QR	34 831

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 200.00	7 200.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	40 336.82	27 631.00	12 705.82	16 742.82	4 037.00	24.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	31 016.00		31 016.00	26 439.00	4 577.00	17.31
	Total II	78 552.82	34 831.00	43 721.82	43 181.82	540.00	1.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 787 905.65		3 787 905.65	2 275 770.58	1 512 135.07	66.44
	Autres créances	4 856 453.66		4 856 453.66	4 154 582.85	701 870.81	16.89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	175 243.31		175 243.31	45 906.35	129 336.96	281.74
	Total III	8 819 602.62		8 819 602.62	6 476 259.78	2 343 342.84	36.18
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 898 155.44	34 831.00	8 863 324.44	6 519 441.60	2 343 882.84	35.95

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000.00	50 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000.00		5 000.00	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	404 767.05		404 767.05	
	Report à nouveau	14 470.33	14 470.33		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	107 059.85	409 767.05	302 707.20	73.87
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	552 356.57	445 296.72	107 059.85	24.04
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	47 000.00	30 000.00	17 000.00	56.67
	Provisions pour charges	355 307.00	84 534.00	270 773.00	320.31
	Total III	402 307.00	114 534.00	287 773.00	251.26
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	19 658.74		19 658.74	
	Emprunts et dettes financières diverses	127 496.00	146 243.00	18 747.00	12.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 534 056.26	4 943 804.40	409 748.14	8.29
	Dettes fiscales et sociales	2 789 842.49	846 457.74	1 943 384.75	229.59
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	437 607.38	23 105.74	414 501.64	NS
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	7 908 660.87	5 959 610.88	1 949 049.99	32.70
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 863 324.44	6 519 441.60	2 343 882.84	35.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 908 660.87 5 959 610.88

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	17 596 846.77		17 596 846.77	12 648 128.72		4 948 718.05	39.13
Chiffre d'affaires NET	17 596 846.77		17 596 846.77	12 648 128.72		4 948 718.05	39.13
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 360.59	3 245.79		16 114.80	496.48
Autres produits			2.50	233.93		231.43	98.93
Total des Produits d'exploitation (I)			17 616 209.86	12 651 608.44		4 964 601.42	39.24
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			12 668 650.91	9 744 557.85		2 924 093.06	30.01
Impôts, taxes et versements assimilés			49 568.36	22 641.73		26 926.63	118.92
Salaires et traitements			3 009 253.78	1 538 697.65		1 470 556.13	95.57
Charges sociales			1 210 695.21	636 874.41		573 820.80	90.10
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 037.00	4 037.00			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			270 773.00	24 297.00		246 476.00	NS
Autres charges			7.23	722.06		714.83	99.00
Total des Charges d'exploitation (II)			17 212 985.49	11 971 827.70		5 241 157.79	43.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			403 224.37	679 780.74		276 556.37	40.68
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	150 552.32		43 125.69		107 426.63	249.10
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	150 552.32		43 125.69		107 426.63	249.10
2. Résultat financier (V-VI)	150 552.32		43 125.69		107 426.63	249.10
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	252 672.05		636 655.05		383 983.00	60.31
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 116.20		50 645.00		49 528.80	97.80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 000.00		30 000.00		13 000.00	43.33
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	18 116.20		80 645.00		62 528.80	77.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 116.20		80 645.00		62 528.80	77.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	127 496.00		146 243.00		18 747.00	12.82
Total des produits (I+III+V+VII)	17 616 209.86		12 651 608.44		4 964 601.42	39.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 509 150.01		12 241 841.39		5 267 308.62	43.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	107 059.85		409 767.05		302 707.20	73.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes depuis 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2024.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	84 534	270 773			355 307
Autres provisions pour risques et charges	30 000	17 000			47 000
TOTAL	114 534	287 773			402 307
TOTAL GENERAL	114 534	287 773			402 307
Dont dotations et reprises d'exploitation		270 773			
exceptionnelles		17 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 016		31 016
Autres créances clients	3 787 906	3 787 906	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	855	855	
Taxe sur la valeur ajoutée	858 366	858 366	
Groupe et associés	3 995 743	3 995 743	
Débiteurs divers	1 489	1 489	
Charges constatées d'avance	175 243	175 243	
TOTAL	8 850 619	8 819 603	31 016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 659	19 659		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 534 056	4 534 056		
Personnel et comptes rattachés	1 755 200	1 755 200		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	972 070	972 070		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 423	27 423		
Autres impôts taxes et assimilés	35 150	35 150		
Groupe et associés	127 496	127 496		
Autres dettes	437 607	437 607		
TOTAL	7 908 661	7 908 661		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concession, Brevet, Licence	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 313 033
Autres créances	821
Total	2 313 854

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 659
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 489 500
Dettes fiscales et sociales	2 110 292
Autres dettes	350 824
Total	4 970 275

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	175 243
Total	175 243

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 393 220
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 838 517
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	445 297
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	445 297
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	107 060
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	552 357
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	107 060
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	107 060

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	17 596 847
Total	17 596 847

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	17 596 847
Total	17 596 847

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	38
Ouvriers	27
Total	68

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	150 552	
Dont entreprises liées	150 552	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	252 672	
Résultat exceptionnel (hors participation)	18 116	
Résultat comptable (hors participation)	234 556	127 496

Le taux d'imposition est de 25%.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 348 957€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 80 485€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 6 350€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- CONTRAVENTION	1 116	67120000
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	17 000	68750000
Total	18 116	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	6 611
REFACTURATION FORMATION	12 750
Total	19 361